Image not found or type unknown

Gestion de la garde en attendant un jugement du jaf

Par **Loup34**, le **28/02/2010** à **09:12**

Bonjour,

Nous sommes sur le point de nous séparer. Je souhaite une garde alternée mais ma compagne refuse pour des questions d'âge (garçons de 18mois et 4 ans).
Dans la vie au quotidien, pourtant, je m'en occupe énormément (le matin, le soir, les biberons, les changes de couche....) et je me sens autant important pour eux que leur mère.
Pour le moment, nous vivons sous le même toit, mais d'içi quelques temps, je vais emménager dans un appartement situé à 5mn du logement actuel (dans lequel ma compagne souhaite rester).
En attendant une réponse du JAF, puis-je considérer la garde alternée comme mode de garde par défaut et prendre mes enfants 50% du temps ?

En vous remerciant d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés